

Procès-Verbal du 11 novembre 2015

Membres présents: Thierry Bardaud, Régis Pillon, Olivier Georges

Membre absent excusé: Séverine Bardaud

La réunion débute à 14h30

1) Bilan de la pré rentrée:

- **Nouvelle Promotion PJS**

Thierry et Olivier soulignent l'activité de la nouvelle promotion, relèvent notamment des démarches afin de trouver des partenariats.

L'actuel Master est organisé, structuré autour de commissions. Il y en a quatre: une dédiée au sponsoring, une pour l'événementiel, une sportive ainsi qu'une en charge des déplacements.

Thierry confirme qu'il y a 100% d'adhésion à l'Association Lex Sportiva.

La nouvelle promotion serait satisfaite des actions menées par notre Association.

Notre bureau confirme les interventions organisées en décembre, à l'ARJEL et au Red Star.

Thierry espère que les offres de stage négociées par notre réseau profiteront aux étudiants. L'idée est d'éviter que des structures prêtes à accueillir un étudiant ne soient pas sollicitées comme cela avait été le cas avec la FFTT l'année dernière.

- **LDS**

Thierry n'a aucune nouvelle au sujet d'une nouvelle plaquette du Master.

Nous jugeons les trois sujets abordés par nos anciens intéressants. Nous sommes favorables à ce qu'il y ait une nouvelle approche pragmatique, plus opérationnelle.

Concernant le colloque organisé le 26 novembre prochain, Thierry rappelle le principe de gratuité pour les membres de l'Association.

Nous n'avons aucune information relative au nombre de personnes inscrites.

- **Pré rentrée**

Thierry et Olivier sont globalement déçus par le restaurant sélectionné.

Thierry indique que la réception à la Mairie de Dijon s'est bien passée. Pour rappel, cette dernière a concerné de nombreux Masters de droit public.

Olivier indique pour sa part que tout s'est également bien passé au cours de la rencontre sportive hormis le fait qu'un ancien n'ait pas eu l'opportunité de rejoindre notre groupe.

Olivier fait part de sa satisfaction de la participation des anciens (notamment issus de la promotion Lamour) lors de cet événement.

2) Weekend de fin d'année:

• **Programme**

Nous avons deux interventions organisées au profit des étudiants de la promotion actuelle.

La première aura lieu le vendredi après-midi au siège de l'ARJEL avec comme intervenants : Laetitia Klemisch (membre de l'Association) ainsi que le Président ou le Directeur Général de l'ARJEL.

La seconde aura lieu le samedi matin au stade Bauer (Red Star) avec Régis comme intervenant. Le sujet de l'intervention: l'accession d'un club de football au milieu professionnel.

Le samedi après-midi, nous avons la remise de diplômes au profit de la promotion Llodra au siège de la FFTT à partir de 15h, suivi d'un pot de remerciement

Le samedi soir, notre dîner de fin d'année aura lieu à l'Atome Café (identique à celui de l'année dernière). Le bureau est d'accord pour retenir le menu proposé par l'établissement.

Concernant les événements sportifs, les deux événements retenus sont les suivants : Paris FC - Lens (football masculin) le vendredi soir ; Paris SG - Chartres (handball masculin) le dimanche après-midi.

• **Informations complémentaires**

Concernant la remise de diplômes, le bureau se charge d'organiser l'événement en coordination avec la FFTT. Un cocktail et des petits fours sont au menu.

Thierry identifie les lots pour les trois majors de la promotion: abonnements auprès de Sportstratégie, basket et volley store.

Régis vérifiera de son côté si un abonnement peut être négocié auprès du Dictionnaire Permanent du Sport tandis que Thierry se chargera de relancer le LDS pour tenter d'obtenir un exemplaire du livre "Droit du Sport".

Thierry va se rapprocher de la promotion Llodra afin que les maîtres de stage soient conviés pour l'événement.

Concernant les événements sportifs et le dîner, Séverine mettra en place un google doc afin que les membres expriment leurs choix et préférences.

Pour les événements sportifs, les premiers arrivés seront les premiers servis!

3) Futurs événements:

• **Café Juridique**

Le prochain Café aura pour thème les paris sportifs. Le sujet n'est pas encore précisé mais concernera les paris sportifs.

La représentante de notre Association sera Laetitia Klemisch.

Les autres intervenants pressentis : Gérald Simon (LDS) et Cécile Mantel (FFHB).

Nous n'avons pas de confirmation de leur part ce jour.

Il n'y a aucune spécificité ou nouveauté concernant la liste d'invités.

Le format reste le même : une matinée en semaine, entre fin février et mars.

Nous sommes d'accord pour l'organiser de nouveau à l'Indiana avec la même formule (viennoiserie + boisson chaude = 5 euros, offert par l'Association). L'Association prendra en charge les repas des trois intervenants.

Thierry souhaiterait inscrire les cafés juridiques en tant que formation éligible pour les avocats.

Régis va vérifier de son côté si le Dictionnaire Permanent pourrait être intéressé par un partenariat pour cet événement.

- **Tournoi Inter Masters**

Le prochain tournoi sera fixé en septembre 2016, entre le 27 août et le 06 septembre. La date serait le 03 septembre.

Les Masters de Nice, de Marseille et de Limoges sont d'accord pour participer à l'organisation de la prochaine édition.

L'année prochaine, le tournoi comptera un nouveau participant : le Master de Lille.

Concernant le programme, le Bureau est favorable à ce que les deux tournois soient successifs.

Le Bureau est majoritairement favorable à l'installation d'une buvette.

L'Association dispose des équipements et du matériel nécessaires pour la prochaine édition. Régis s'engage à vérifier s'il peut débrouiller un jeu de maillots supplémentaire.

- **Gala/Elections**

Le Gala aura lieu à Dijon, sera organisé par la promotion en cours.

Le programme devrait resté inchangé: AG, tournoi et restaurant.

L'AG sera également électorale. Les membres actuels souhaitent élargir le Bureau, disposer de personnes volontaires et motivées.

Concernant le tournoi, il faut s'assurer de disposer des terrains afin d'éviter les désagréments de l'année dernière.

4) Volet financier:

- **Subventions**

Le Bureau souhaite qu'on présente un dossier pour une subvention auprès de la mairie de Paris. Séverine se chargera des démarches.

Le Bureau refuse par ailleurs toute idée de transférer le siège de l'Association à Dijon et souhaite garder le siège sur Paris.

- **Partenariats**

Thierry rappelle d'emblée que l'Association dispose essentiellement de partenaires pour la cérémonie de diplômes. Nous ne disposons pas ce jour d'un partenaire pour le tournoi. Des discussions seront entamées avec les autres Masters.

Régis considère que le partenariat n'est pas adapté à l'activité de notre Association et qu'il était plus opportun d'avoir des mécènes.

Régis souhaite privilégier le réseau personnel de chaque membre.

Olivier explique les difficultés rencontrées avec l'assureur Allianz pour un partenariat. Il s'engage à prendre contact avec des sociétés spécialisées dans la gestion de patrimoine.

- **Adhésions et Taxe d'apprentissage**

Thierry précise d'emblée qu'il y a 36 membres ce jour. L'objectif est d'atteindre la barre symbolique des 100 adhérents.

Parmi les membres du LDS, Thierry Chiron est le seul à avoir cotisé.

Concernant la taxe d'apprentissage, une relance est prévue courant décembre.

5) Divers:

Les mises à jour sur le site internet sont toujours en cours, se réalisent en fonction des priorités.

Thierry et Régis constatent une belle activité sur les réseaux sociaux.

Le Bureau est d'accord pour ouvrir les apéros "Dijon/Marseille" aux autres Masters.

Fin de la réunion à 16h30.

Thierry Bardaud
Président

Olivier Georges
Secrétaire